

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation**

- **Nom du produit:** ULANO NO. 78 HAZE REMOVER PASTE
- **Emploi de la substance / de la préparation** Préparation pour sérigraphie

· **Producteur/fournisseur:**

ULANO CORPORATION
110 THIRD AVENUE
BROOKLYN, NY 11217, U.S.A.
TEL.: +1.718 237-4700

EU INF
ULANO INTERNATIONAL (V.I.) INC.
RUETISTRASSE 17
CH-8952 SCHLIEREN-ZUERICH/SWITZERLAND
TEL.: +41.1.755-4477



- **Service chargé des renseignements:** ULANO CORPORATION (USA): Dir. F. Widman
- **Renseignements en cas d'urgence:** CHEMTREC (USA):+1.7035273887 (communication en PCV accepté)

2 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 97-99-4	tétrahydro-2-furylméthanol	20-30%
EINECS: 202-625-6	 Xi; R 36	
CAS: 1310-73-2	hydroxyde de sodium	2,5-10%
EINECS: 215-185-5	 C; R 35	
CAS: 10101-89-0	phosphate trisodique	< 2,5%
	 Xi; R 36/38	

· **No CAS Désignation % Ident. phrases R**

CAS: 471-34-1	carbonate de calcium	30-50%
EINECS: 207-439-9		

- **Indications complémentaires:** Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



C Corrosif

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.

R 35 Provoque de graves brûlures.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

Nom du produit: ULANO NO. 78 HAZE REMOVER PASTE

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides, ni avec des composés de métaux lourds.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stockage au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
1310-73-2 hydroxyde de sodium (2,5-10%)
VME 2 mg/m³
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

Nom du produit: ULANO NO. 78 HAZE REMOVER PASTE

(suite de la page 2)

- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.
En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériel de gants.**
Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériel de gants.**
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme:	Pâteuse
Couleur:	Blanc
Odeur:	Douce

- **Changement d'état**
Point de fusion: Non déterminé.
Point d'ébullition: 102,2°C
- **Point d'inflammation:** 76,7°C
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 20°C:** 1,5 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Dispersable.
- **valeur du pH à 20°C:** 13,6 - 13,8

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

Nom du produit: ULANO NO. 78 HAZE REMOVER PASTE

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Substances à éviter:** Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
- **Réactions dangereuses** Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène.
- **Produits de décomposition dangereux:** Possible en traces.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
1310-73-2 hydroxyde de sodium
Oral LD50 2000 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement corrosif.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Corrosif
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations sous forme non diluée ou en grande quantité.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 8 Matières corrosives.
- **Indice Kemler:** 80
- **No ONU:** 3266
- **Groupe d'emballage:** II
- **Etiquette de danger** 8

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.07.2007

revue le : 30.05.2007

Nom du produit: ULANO NO. 78 HAZE REMOVER PASTE

(suite de la page 4)

- **Désignation du produit:** 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE,
N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM)

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
- **Classe IMDG:** 8
- **No ONU:** 3266
- **Label** 8
- **Groupe d'emballage:** II
- **No EMS:** F-A,S-B
- **Marine Pollutant:** Non
- **Désignation technique exacte:** CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.
(SODIUM HYDROXIDE)

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** 8
- **No ID ONU:** 3266
- **Label** 8
- **Groupe d'emballage:** II
- **Désignation technique exacte:** CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.
(SODIUM HYDROXIDE)

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
C Corrosif

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
hydroxyde de sodium

- **Phrases R:**
35 Provoque de graves brûlures.

- **Phrases S:**
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
35 Provoque de graves brûlures.
36 Irritant pour les yeux.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.